

Churchill, où il reste à décider du sort d'un siège électoral dans le cadre des élections provinciales; même si le chemin de fer se rendait jusque-là, les libéraux ne présentent pas de candidat dans cette circonscription.

**L'hon. M. Pickersgill:** N'insistez pas.

**M. Knowles:** Le ministre n'aime pas se faire rappeler que le candidat de son parti n'a pas fait enregistrer sa demande ou a oublié de se présenter. De toute façon, pour une fois, les intentions du ministre des Transports peuvent se comparer à de la neige vierge.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Pourquoi «pour une fois»?

**M. Knowles:** Je profite avec joie de l'occasion pour signaler les immenses richesses du Nord du Manitoba et pour appuyer le bill.

**M. Cantelon:** Monsieur le président, comme député de la Saskatchewan, j'aimerais prendre part au débat. Dans la première partie de son discours, le chef de l'opposition a clairement exposé les avantages qu'assurera à la Saskatchewan, l'embranchement ferroviaire et je suis naturellement de son avis. Mais tout le réseau ferroviaire tirera de l'aménagement de cette ligne un bénéfice considérable, digne de l'attention du ministre et de tout le monde. Le revenu annuel de quatre millions et demi de dollars qu'en tirera le chemin de fer aidera sûrement à améliorer la situation du National-Canadien, mais le ministre ne nous a pas dit, sauf erreur, si le contrat portait sur une période déterminée. Je n'ai peut-être pas entendu cette partie de son discours.

Je tiens à signaler qu'on parle beaucoup actuellement de l'aménagement de pipe-lines pour le transport de solides, comme la potasse et le soufre. Cette pensée m'effraie, car une initiative de ce genre pourrait pratiquement annuler les avantages dont bénéficient actuellement les chemins de fer en Saskatchewan. L'aménagement de pipe-lines de ce genre mettrait fin aux avantages assurés actuellement aux chemins de fer et ces derniers se trouveraient dans une situation des plus ingrates, en raison des dépenses supplémentaires qu'impose la construction de ces embranchements ferroviaires. J'exhorte donc le gouvernement à étudier le plus minutieusement possible toutes les propositions concernant l'aménagement de pipe-lines dans ces régions.

Je dois ajouter que je déroge ici quelque peu à mes principes, touchant la recherche scientifique. J'approuve de tout cœur la recherche scientifique sous tous ses aspects, mais avec l'avènement de pipe-lines, la potasse s'acheminera vers la région de Chicago, et une fois qu'on aura commencé de la transporter là en grande quantité, la Saskatche-

wan pourra dire adieu à l'expansion considérable des produits chimiques nettement prévue chez elle. Voilà le danger que je tiens à signaler.

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur le président, je tiens à assurer au député que le contrat a une durée de 15 ans; nous avons donc le temps voulu pour écarter la possibilité qu'il a mentionnée, car il s'agit d'un contrat ferme mettant en cause une société qui possède une mine bien établie.

**M. Howe (Wellington-Huron):** Monsieur le président, il semble y avoir unanimité au sujet de ce bill. Il fait ressortir l'importance des chemins de fer en ce qui concerne le transport des marchandises en vrac. C'est un point auquel il faudra réfléchir lorsqu'on songera à supprimer le service ferroviaire.

De plus, étant donné les remarques faites par le député de Kindersley, je voudrais signaler que nous adoptons, semble-t-il, un nouveau principe en ce qui a trait aux bills de chemin de fer. Si je me souviens bien, la plupart des bills de ce genre sont déferés à un comité permanent où tous ceux qui le désirent peuvent interroger le ministre et ses hauts fonctionnaires, et ceux qui exploitent un chemin de fer ont l'occasion de donner tous les renseignements voulus à ce sujet. Lors des audiences de comité, les gouvernements provinciaux peuvent aussi faire des instances, tout comme les autres sociétés de chemin de fer. J'espère qu'on n'agira pas ainsi à l'égard de tous les bills de ce genre.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je suis très heureux de l'intervention du député, car il a parlé de façon très sage. Cette procédure a été adoptée à deux reprises au cours de cette session, parce que d'autres questions urgentes se présentaient et qu'il fallait lancer certains projets sur lesquels on semblait presque complètement d'accord. Néanmoins, je tiens à assurer au député que je ne songerais pas à agir de la sorte s'il s'agissait d'un projet qui suscite une controverse. Un cas de ce genre devrait être déferé au comité permanent, qui l'examinerait à fond. C'est l'avis du gouvernement que, dans des circonstances exceptionnelles où un cas semble très clair, nous n'estimons pas nécessaire de déferer le bill à un comité.

**M. Howe (Wellington-Huron):** Le ministre a-t-il donné à entendre que le Pacifique-Canadien exploite déjà une ligne ferroviaire secondaire dans cette région?

**L'hon. M. Pickersgill:** Oui, c'est ce que j'ai indiqué, et la société minière a consenti à partager le volume d'affaires avec elle à part égale.